

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 30 janvier 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DEVE 46 Création des « Trophées de l'agriculture urbaine » et modalités d'organisation.

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 17 janvier 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'instaurer un dispositif dénommé « Les Trophées de l'Agriculture Urbaine à Paris » et en propose les modalités d'organisation ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Sont approuvées la création et les modalités d'organisation du dispositif dénommé « Les Trophées de l'Agriculture Urbaine à Paris », récompensant les exploitations existantes.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO